

AIDE-MÉMOIRE POUR LE RAPPORT ANNUEL ET AUTRES RENSEIGNEMENTS EXIGÉS

Renseignements exigés en vertu de la *Loi sur les coopératives* et de son règlement d'application

Renseignements exigés	Commentaires
<input type="checkbox"/> Nom et domicile de la coopérative, de même que tout autre nom sous lequel elle s'identifie	<ul style="list-style-type: none"> Le domicile (adresse) de la coopérative devrait être le même que celui inscrit au Registre des entreprises
<input type="checkbox"/> Le nom des administrateurs et des dirigeants	
<input type="checkbox"/> La mention que les membres ont convenu pour cet exercice de ne pas élire d'administrateurs, le cas échéant	
<input type="checkbox"/> <u>Nombre de membres:</u> nombre de membres nombre de membres auxiliaires <ul style="list-style-type: none"> pour la coopérative de producteurs: nombre de membres associés, le cas échéant pour la coopérative de solidarité: nombre de membres travailleurs nombre de membres utilisateurs nombre de membres de soutien 	
<input type="checkbox"/> Nombre de personnes à l'emploi de la coopérative	<ul style="list-style-type: none"> Pour les CTA¹, indiquer le nombre d'employés dans la compagnie
<input type="checkbox"/> Nom de la fédération à laquelle la coopérative est affiliée, le cas échéant	
<input type="checkbox"/> Date de la tenue de l'assemblée annuelle	
Pour les coopératives d'habitation	
<input type="checkbox"/> Nombre d'unités de logement appartenant à la coopérative	
Pour les CT², CTA et les coopératives de solidarité avec travailleurs	
<input type="checkbox"/> État des activités du comité de liaison	<ul style="list-style-type: none"> Seulement si plus de 50 employés
<input type="checkbox"/> État des activités de formation en matière de coopération	<ul style="list-style-type: none"> Sans égard au nombre de membres
Pour les CTA constituées après le 17 nov. 2005:	
<input type="checkbox"/> Coût d'acquisition des actions votantes et participantes	
<input type="checkbox"/> Coût d'acquisition de l'ensemble des actions de la coopérative dans la compagnie	
<input type="checkbox"/> % des actions votantes et participantes détenues par la coopérative	
<input type="checkbox"/> Le nom du représentant de la coopérative au conseil d'administration de la compagnie	

Renseignements exigés en vertu de la *Loi sur les coopératives* et de son règlement d'application et qui réfèrent aux états financiers

Renseignements exigés	Commentaires
<input type="checkbox"/> Rapport du vérificateur	
<input type="checkbox"/> États financiers du dernier exercice signés par deux administrateurs autorisés	
<input type="checkbox"/> % des opérations avec les membres (inclus dans une note aux états financiers)	<ul style="list-style-type: none"> Pour fin de calcul, exclure les membres auxiliaires Pour les coopératives de producteurs, inclure les membres associés Pour les coopératives de solidarité, calcul distinct pour les travailleurs et les utilisateurs VOIR MÉTHODE DE CALCUL AU VERSO
<input type="checkbox"/> État du capital social	<ul style="list-style-type: none"> L'état du capital social se compose de l'avoir des membres, en y ajoutant les demandes de remboursement des parts et les prévisions de remboursement des parts
<input type="checkbox"/> Avoir des membres (inclus dans une note aux états financiers)	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de parts sociales et de parts privilégiées (parts de qualification) ainsi que les modalités de paiement de ces parts doivent être indiqués. De plus, la valeur des parts détenues par les membres décédés, démissionnaires ou exclus doit y figurée si cette valeur excède 5 % de la valeur des parts payées
<input type="checkbox"/> Recommandation du conseil concernant l'affectation des trop-perçus ou excédents (incluse dans une note aux états financiers)	<ul style="list-style-type: none"> Si ristournes, celles-ci sont versées aux membres et aux membres auxiliaires, le cas échéant
Pour les coopératives de producteurs, les CT et les CTA	
<input type="checkbox"/> État de la réserve de valorisation, s'il y a lieu	<ul style="list-style-type: none"> L'état de la réserve de valorisation inclut les ristournes attribuées à même la réserve de valorisation

¹CTA : coopérative de travailleurs actionnaire

²CT : coopérative de travail

MÉTHODE DE CALCUL DU POURCENTAGE DES OPÉRATIONS EFFECTUÉES AVEC LES MEMBRES*

(Pour plus de détails, se référer au *Règlement d'application de la Loi sur les coopératives*, CHAPITRE IV)

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL	= $\frac{\text{Masse salariale payée aux membres (\$)}}{\text{Masse salariale totale de la coop (\$)}} \times 100$
COOPÉRATIVE DE TRAVAILLEURS ACTIONNAIRE	= $\frac{\text{Masse salariale payée aux membres par la compagnie (\$)}}{\text{Masse salariale totale de la compagnie (\$)}} \times 100$
COOPÉRATIVE DE PRODUCTEURS	Si l'objet est de fournir des biens et services : = $\frac{\text{Ventes et revenus de services réalisés avec les membres (\$)}}{\text{Ensemble des ventes et revenus de services de la coop (\$)}} \times 100$ Si l'objet est de faire de la transformation ou de la mise en marché : = $\frac{\text{Achats et consignations des produits mis en marche des membres (\$)}}{\text{Ensemble des achats et des consignations des produits mis en marché de la coop (\$)}} \times 100$
COOPÉRATIVES DE CONSOMMATEURS	= $\frac{\text{Ventes et revenus de services réalisés avec les membres (\$)}}{\text{Ensemble des ventes et revenus de services de la coop (\$)}} \times 100$ *Coopérative de services funéraires : = $\frac{\text{Nombre de funérailles réalisées pour les membres}}{\text{Nombre total de funérailles réalisées par la coop}} \times 100$ *Coopérative d'habitation : = $\frac{\text{Nombre de logements en usage par les membres}}{\text{Nombre total de logements de la coop}} \times 100$
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ (Le pourcentage des opérations se calcule distinctement pour chaque catégorie de membres)	Membres travailleurs = $\frac{\text{Masse salariale payée aux membres (\$)}}{\text{Masse salariale totale de la coop (\$)}} \times 100$ Membres utilisateurs = $\frac{\text{Ventes et revenus de services réalisés avec les membres (\$)}}{\text{Ensemble des ventes et revenus de services (\$)}} \times 100$ <u>Si</u> la coopérative transforme ou met en marché les produits ou services de ses membres alors le calcul est : = $\frac{\text{Achats et consignations des produits mis en marche des membres (\$)}}{\text{Ensemble des achats et des consignations des produits mis en marché de la coop (\$)}} \times 100$

* Membres : Ne comprend pas les membres auxiliaires.